

## Stratégie régionale sportive

### ■ Session du 21/03/2023

### ■ Contribution présentée par M. Didier HUDE au nom de la Commission « Culture, patrimoine, sport, tourisme, vie associative »

*Entendues les interventions de Mme Anne CORDIER (CROS), M. Jean-Pierre BLAIN (Paralysés de France), Mme Florence LACAZE (CRAJEP), M. Jean-François TROUILLARD (MEDEF), Mme Marie-Agnès MANDIN (CPME), Mme Isabelle THOUMIN (CFDT), M. Eric GIRARDEAU (U2P),*

*Entendue l'intervention de Mme Isabelle LEROY, Vice-présidente du Conseil régional et Présidente de la commission « Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités, civisme et égalité hommes femmes ».*

**72 votants : adopté par 68 pour, 4 abstentions, 0 contre.**

# Sommaire

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Éléments de contexte .....</b>	<b>3</b>
La nouvelle gouvernance du sport.....	4
L'olympiade des JOP de Paris 2024 et son héritage.....	4
Le développement de nouvelles pratiques autonomes.....	5
Le Projet sportif territorial des Pays de la Loire .....	5
<b>3. Enjeux sportifs régionaux et points de vigilance.....</b>	<b>5</b>
Pratique sportive au quotidien .....	6
Équipements et lieux de pratiques.....	6
Projets éducatifs de territoires.....	6
Aménagements, création d'équipements sportifs structurants et gestion durable.....	7
Soutien à la performance sportive .....	7
Accompagnement des doubles parcours des sportifs (scolaire et professionnel) .....	8
Évènementiel sportif.....	8
Engagement et initiative associative .....	9
Lutte contre les violences et incivilités dans le sport.....	9
Inclusion du sport dans les projets de territoires .....	10
Suivi et évaluation du PST .....	10
<b>4. Définitions et sigles.....</b>	<b>11</b>
<b>5. Bibliographie.....</b>	<b>13</b>

## 1. Introduction

---

La Région des Pays de la Loire a annoncé, à l'occasion de la session du Conseil régional de décembre 2022, s'être lancée dans l'élaboration de sa future stratégie régionale sportive. Celle-ci s'inscrit notamment dans le contexte de l'adoption du Projet sportif territorial (PST) avec l'ensemble des acteurs sportifs du territoire dans le cadre de la Conférence régionale du sport.

Le *Rapport général de présentation du Budget primitif pour 2023* (décembre 2022), indique que « la future stratégie régionale en matière de sport [...] s'articulera autour de trois axes :

- Développer la pratique facteur d'épanouissement et de cohésion : [...] actions sportives en faveur de la jeunesse [...], soutien aux clubs et ligues [...], Région Pays de la Loire Tour [...];
- Promouvoir les valeurs du sport dans notre société : [...] valeurs du sport autour de l'égalité Femme/Homme, de la lutte contre les incivilités, du sport par la santé, de la prise en compte du handisport, de l'écoresponsabilité... [...];
- Faire du sport un moteur de développement et un levier d'attractivité pour les territoires comme Paris 2024 et les divers événements sportifs de dimension régionale ou nationale. »

Le CESER des Pays de la Loire, dans sa présente contribution, souhaite attirer l'attention de la Région sur des enjeux structurants pour le sport ligérien, qui vont au-delà des trois axes prévus par la Région pour sa future stratégie. Il entend également souligner quelques points de vigilance. Le PST, dont le CESER souligne la qualité, est une source importante pour l'élaboration de la stratégie régionale sportive. D'autres éléments de contexte sont également à intégrer.

Cette contribution du CESER s'appuie sur les échanges et débats au sein de la société civile organisée, des rencontres régulières avec la Région dans le cadre du suivi budgétaire annuel, et un corpus documentaire (cf. bibliographie), en particulier le Projet sportif territorial.

## 2. Éléments de contexte

---

La future stratégie régionale sportive des Pays de la Loire s'inscrit dans un contexte doublement marqué par une évolution récente de la gouvernance du sport<sup>1</sup> et les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. La période de crise sanitaire, économique et sociale 2020-2022 a également impacté en profondeur le paysage sportif, en particulier pour la pratique sportive et la structuration associative. Si le niveau d'activité physique et sportive semble remonter<sup>2</sup> en 2022-2023, il s'accompagne également de nouvelles modalités interrogeant le sport fédéral<sup>3</sup>, avec l'essor massif des pratiques individuelles autonomes et le sport en structures privées.

---

<sup>1</sup> Le CESER avait produit une Contribution à ce sujet (juin 2019).

<sup>2</sup> « Comment l'après-Covid stimule l'élan sportif des Français ». *INJEP Analyses & synthèses*, n°65. Mars 2023.

<sup>3</sup> Voir les définitions page 11.

## La nouvelle gouvernance du sport

La politique publique sportive régionale en Pays de la Loire est reconnue pour sa capacité à travailler positivement les relations entre le mouvement sportif associatif, les collectivités et l'État. Cette dynamique est inscrite dans la durée. Elle concourt au fait de placer la Région parmi les plus sportives de France en taux de pratiquants<sup>4</sup>.

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport décidée par l'État, et au regard des coopérations déjà existantes, la Conférence régionale consultative du sport (CRCS) s'est transformée en Conférence régionale du sport des Pays de la Loire (CRdS). La CRCS, installée dans la durée, représentait un espace de réflexion et d'échanges structurant dans la Région autour du sport, ce qui a facilité l'installation de la CRdS des Pays de la Loire le 27 janvier 2021 (la 2<sup>ème</sup> CRdS installée en France<sup>5</sup>), dans le même esprit constructif. Le panel d'acteurs participant à la CRdS a été élargi, en favorisant au mieux les représentations territoriales et la place du monde économique. Quatre collèges sont ainsi représentés dans la CRdS : État, Collectivités territoriales, Mouvement sportif, Acteurs économiques et sociaux.

Cet équilibre est crucial dès lors qu'est prise en considération la fonction sociale et éducatrice des activités physiques et sportives, son rôle en matière de santé et d'accompagnement de l'espérance de vie, ainsi que le poids économique qu'elles représentent.

Historiquement, depuis plus d'un demi-siècle, le sport fait l'objet d'une compétence partagée entre l'État et le mouvement sportif. L'actuel *Code du Sport* traduit cette organisation. La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 est venue reconnaître la compétence publique partagée entre toutes les collectivités, l'État et les associations. La nouvelle gouvernance intègre l'ensemble du monde économique et social dans sa diversité.

**Le CESER considère que la stratégie régionale sportive des Pays de la Loire doit à l'évidence s'inscrire dans cette vision globale fondée sur des coopérations renforcées.** L'outil représenté par la CRdS est à ce titre incontournable, puisque conçu pour offrir un lieu de débat et d'élaboration, afin de définir une vision partagée des enjeux sportifs prenant en considération la diversité des pratiques et des territoires.

## L'olympiade des JOP de Paris 2024 et son héritage

La France organise les JOP de Paris en 2024. La Région et plus de 400 collectivités territoriales (villes, communes, intercommunalités, départements) sont labellisées<sup>6</sup> « Terre de Jeux 2024 » en Pays de la Loire et s'engagent ainsi à faire vivre le sport au quotidien.

**La stratégie régionale sportive doit nécessairement prendre en compte la période jusqu'aux JOP 2024**, avec ses centres ligériens de préparation des jeux, ses événements sportifs directement liés aux JOP (ex : matchs de football à Nantes). **Elle doit également travailler en amont à l'héritage que ces JOP vont laisser. Les retombées immédiates et différées, matérielles et immatérielles, en termes de haute performance, de pratique**

---

<sup>4</sup> « Licences sportives saison 2020/2021 – Comparaisons régionales et départementales ». *Insee Chiffres-clés*. Octobre 2022.

« Les Pays de la Loire : une région très sportive, malgré quelques disparités territoriales ». *Insee Analyses Pays de la Loire*, n°5. Novembre 2014.

<sup>5</sup> <https://www.agencedusport.fr/conferences-regionales-du-sport>

<sup>6</sup> [https://terredejeux.paris2024.org/liste\\_des\\_labelises](https://terredejeux.paris2024.org/liste_des_labelises)

**sportive associative ou en club, de sport professionnel, d'évènementiel sportif et d'impact économique méritent d'être anticipées et accompagnées.** Le PST le prévoit. Le CESER adhère pleinement à ce principe.

## **Le développement de nouvelles pratiques autonomes**

Au lendemain de confinements successifs, le développement d'une pratique personnelle et spontanée, individuelle, du sport non organisé, s'observe de manière générale. Sans exclure ces nouvelles formes de pratique, dans un contexte où le lien social a besoin d'être renforcé, il apparaît important de conforter le cadre associatif du sport et le rôle prépondérant des sections sportives des associations et des clubs.

## **Le Projet sportif territorial des Pays de la Loire**

Issu de la CRdS, le Projet sportif territorial (PST) des Pays de la Loire 2022-2027 est le résultat d'un processus d'élaboration collective. Le plan d'action est articulé autour de quatre axes structurants, tenant compte des orientations nationales :

1. Développer et rendre accessibles les pratiques sportives, facteurs de cohésion sociale et territoriale
2. Soutenir la performance sportive en Pays de la Loire
3. Accompagner la mutation du sport ligérien vers un modèle plus vertueux sur les plans sociétaux et environnementaux
4. S'appuyer sur le sport pour le développement économique, le rayonnement et l'attractivité des territoires

Il comporte également un axe transversal sur le parasport.

14 objectifs prioritaires (eux-mêmes déclinés en 43 actions) sont rattachés à ces axes.

Le PST est une vision partagée des enjeux du territoire avec les quatre composantes de la CRdS.

Ces axes définis par la CRdS sont *de facto* en cohérence avec la stratégie régionale sportive en cours d'élaboration.

Dans une approche globale, **la CRdS témoigne d'une ambition que le CESER partage dans les axes et objectifs fixés via le PST.** Sans les aborder tous, il apparaît néanmoins opportun de commenter certains d'eux eux (voir pages suivantes).

## **3. Enjeux sportifs régionaux et points de vigilance**

---

*Le CESER souhaite attirer l'attention de la Région sur quelques enjeux sportifs pour le territoire des Pays de la Loire. Certains sujets font l'objet de points de vigilance. Les éléments présentés ci-après peuvent être issus de l'analyse du PST et de tendances observées par les acteurs du sport dans leur ensemble.*

## Pratique sportive au quotidien

Le PST témoigne de la volonté de **relancer la pratique sportive du plus grand nombre et d'assurer sa continuité**, après la crise sanitaire 2020-2022 et ses conséquences. Le CESER partage cet objectif. Il partage également le bienfondé des programmes du plan régional Sport, santé bien-être<sup>7</sup>.

Cet accompagnement de la pratique et de son développement implique de porter une attention à la **réduction des déséquilibres territoriaux**. Une prise de conscience des élus et un aménagement de tiers-lieux spécifiques aux activités, avec des facilités de transports et d'accessibilité, permettra d'assurer l'accès du sport à tous.

## Équipements et lieux de pratiques

La Région dispose d'accès aux littoraux conséquents (450 km de côtes atlantiques), de forêts et d'espaces propices aux parcours d'orientation, aux sentiers à imaginer (qu'ils soient pédestres, cyclistes ou équestres). Des initiatives prises pour associer les pratiques sportives avec les parcours sécurisés de découverte touristique et patrimoniale sont à poursuivre. Des coopérations intercommunales et inter-EPCI sont à concevoir.

**La Région a un rôle de soutien, de stratégie et d'innovation pour valoriser les équipements sportifs, leur entretien ou leur aménagement concerté.** Il y a là un réel enjeu territorial. Il nécessite une dynamique associant les acteurs sportifs et les élus à la **définition d'aménagements sécurisés, et intégrant leur coût de fonctionnement et de maintenance.**

De nouveaux enjeux, en particulier énergétiques, impactent durablement les pratiques sportives au quotidien, notamment pour l'accès aux équipements (ex : température minimale des gymnases, piscines et sanitaires), avec des conséquences (ex : risque accru de blessures).

## Projets éducatifs de territoires

Les projets éducatifs de territoire (PEDT) favorisent **l'inclusion de tous les enfants dans les temps scolaires et périscolaires et l'intergénérationnel**. Ils constituent des outils vertueux lorsqu'ils sont élaborés avec tous les usagers : familles, jeunes (avec recueil direct de leurs expressions), acteurs éducatifs dans et hors temps scolaire, associations d'éducation populaire, clubs sportifs...

Toutes les questions autour de l'accès aux équipements sportifs, du sport scolaire (distinct de l'éducation physique et sportive obligatoire) et de l'ensemble du sport fédéral nécessitent d'être actualisées désormais avec la notion d'intercommunalité. Les PEDT ne peuvent plus être pensés sans les intégrer dans un **projet global éducatif, incluant temps scolaire et non scolaire pour les jeunes scolarisés, et incluant aussi d'autres catégories de populations non ou plus scolarisées. Les jeunes en situation de handicap ne doivent pas être absents de ces plans éducatifs.**

---

<sup>7</sup> <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/plan-regional-sport-sante-bien-etre-2018-2022>

Enfin, les questions de coût des activités doivent indissolublement intégrer l'aspect préoccupant d'une paupérisation écartant des pratiques sociales. Le sport est un vecteur majeur de cohésion sociale et d'apprentissage du vivre ensemble, de santé et de mieux être.

## **Aménagements, création d'équipements sportifs structurants et gestion durable**

Les communes représentent la première source de financement du sport en France (8 milliards d'euros)<sup>8</sup>, notamment via les équipements sportifs et le soutien aux clubs. La réorganisation du bloc communal, la montée en puissance des EPCI et leur caractère structurant en matière d'équipements, de moyens concrets d'organisation des clubs, est devenu un enjeu majeur. Derrière la question des équipements se joue la préservation des pratiques sportives, et notamment celle des sports non médiatisés.

**La rationalisation des investissements, l'artificialisation des sols et l'aménagement sportif représentent des sujets sensibles à considérer dans la stratégie régionale sportive.** Les calendriers sportifs et les emplois liés à l'ingénierie sportive sont également impactés. Là encore, l'intercommunalité est venue modifier la manière d'aborder les problématiques. Tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont confrontés aux questions d'entretien des équipements existants, ou de leur implantation géographique sur le territoire. Les clubs existants font part de leurs attentes, parfois de leurs désapprobations sur des choix opérés. La montée en puissance des pratiques sportives non fédérées vient aussi percuter les logiques et principes d'aménagement. Sur toutes ces questions, **la Région a un rôle à tenir en concertation avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées et le mouvement sportif.**

Les changements climatiques sont désormais une évidence et leur ampleur reste incertaine. L'ensemble des activités sportives sont concernées. Leurs impacts climatiques doivent être évalués et pris en compte. La Région a déjà établi des critères en ce sens. Elle doit résolument amplifier une politique affirmée sur ce sujet qui nécessite non seulement des initiatives et une démarche éducative, mais également un accompagnement en recherche et développement (R&D) appliqué aux différents sports.

## **Soutien à la performance sportive**

Le CESER considère que le soutien à la performance sportive est évident. Les moyens, en particulier de l'État et de la Région, à partir des classements « Élite » ou autres dispositifs de détection et accompagnement, sont des leviers auxquels peuvent s'ajouter des mesures complémentaires émanant d'autres collectivités. L'accompagnement des sportifs de haut niveau et de la haute performance reste d'autant plus nécessaire qu'environ 10 %<sup>9</sup> des athlètes français vivent sous le seuil de pauvreté.

---

<sup>8</sup> *La filière sport : les challenges d'une championne.* Étude de BPCE L'Observatoire sur l'économie du sport. Janvier 2023. Étude citée par la *Gazette des Communes*: « Financement du sport : le poids des collectivités toujours prépondérant », article du 31/01/2023 (<https://www.lagazettedescommunes.com/849633/financement-du-sport-le-poids-des-collectivites-toujours-preponderant>)

<sup>9</sup> « Paris 2024 : derrière les médailles, les athlètes non professionnels luttent pour rester à flot sur le plan financier ». Article de *FranceInfo Sport*, publié le 26/07/2022.

La nouvelle gouvernance du sport a installé le principe d'une Conférence des financeurs au niveau régional. En Pays de la Loire, elle s'appuie sur cinq groupes de travail départementaux qui alimentent cette conférence régionale. Cette architecture apparaît judicieuse pour la prise en compte des spécificités territoriales et des pratiques.

**Le CESER estime qu'après avoir pris en compte les propositions des cinq groupes de travail départementaux, la Conférence régionale des financeurs peut inciter à un système de mutualisation de tous les fonds mobilisables.** Une attention particulière doit être portée afin d'éviter toute exclusion de sports aux moindres retombées médiatiques.

Un autre point d'attention mobilise l'attention du CESER : la place du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) des Pays de la Loire.

La nouvelle gouvernance du sport crée désormais dans chaque établissement local de formation « Jeunesse et Sports » un pôle dédié à la haute performance. Ce pôle constitue une antenne régionale de l'Agence nationale du sport (ANS) dont le Préfet de Région est le représentant. **Sans méconnaître l'apport précieux que peut représenter ce pôle, le CESER considère néanmoins que ce recentrage ne doit pas affaiblir la mission de formation du CREPS. Ceci concerne aussi bien les formations diplômantes et qualifiantes que les coopérations possibles avec les centres de formation d'apprentis (CFA).** Le CESER note par ailleurs que le CREPS des Pays de la Loire a toujours eu un département de formation dédié aux métiers de l'animation et aux formations de l'éducation populaire. Il en espère le maintien.

**Sans opposer la haute performance au sport pour tous, une trop grande focalisation sur les sports médaillables ou le sport spectacle pourrait nous écarter du modèle sportif français** pour nous rapprocher du modèle anglo-saxon. Le nombre de licenciés en France fait du sport le troisième lieu d'éducation et de socialisation après la famille et l'école. Ce rôle structurant de la pratique physique et sportive doit être accompagné. Le CREPS en constitue l'un des outils, tout comme les associations ou sections sportives très nombreuses dans notre région.

## **Accompagnement des doubles parcours des sportifs (scolaire et professionnel)**

Pour le CESER, sécuriser la conciliation des activités scolaires et professionnelles pour l'ensemble des pratiques sportives, en particulier de haut niveau, est une nécessité. Il convient de **veiller à ce que l'augmentation des soutiens – en particulier issus du monde de l'entreprise – soient référencés pour l'ensemble des sports. Une attention particulière devra être portée aux pratiques féminines et au parasport, performant sur notre région.**

Le mécénat doit être pensé à partir de critères délibérés au sein de la CRdS pour, d'une part permettre un soutien objectivé sur des critères partagés, et d'autre part anticiper la réinsertion des sportifs.

## **Évènementiel sportif**

Dès 2023, la Coupe du monde de rugby fournira l'occasion d'accueillir des matchs en Pays de la Loire. D'autres grands événements médiatiques, populaires et aux retombées économiques, marqueront cette période : Vendée Globe, 24 Heures du Mans, Internationaux d'équitation, de sports en salle, cyclisme...



Tous ces événements contribuent à l'attractivité ligérienne. Néanmoins, **leurs retombées positives ne doivent pas faire oublier les défis du quotidien qui reposent largement sur le tissu associatif et les soutiens publics de proximité.**

## **Engagement et initiative associative**

Le CESER souhaite attirer l'attention sur le fait que l'engagement ne se décrète pas, mais se construit. Il est volontaire.

Le PST évoque les pistes possibles du service civique et du service national universel (SNU) qui peuvent être mobilisés par les acteurs du sport. Le CESER s'interroge sur les modalités de mise en place et d'évolution du SNU, notamment sur le volet « mission d'intérêt général ».

Le service civique s'effectue sur la base du volontariat et, lorsque ses conditions d'accueil sont bien respectées (formation et accompagnement assurés), ce modèle s'avère positif. Le sport fédéral doit pouvoir s'appuyer sur des moyens suffisants afin d'assurer un tutorat de qualité.

Dans un autre registre, les services de l'État ont des personnels techniques et pédagogiques (conseillers Jeunesse et Sports) intervenant en matière de soutien à la gestion associative. Certains départements (Loire-Atlantique en particulier) ont développé les conseillers sportifs de circonscription. Le CESER estime que ce dispositif mériterait d'être élargi à l'ensemble du territoire ligérien.

La Région, par l'intermédiaire de ses services, a de longue date entretenu un lien de partenariat avec le mouvement sportif, au bénéfice du développement du sport sur tous les territoires. Le CESER s'interroge sur le changement récent de positionnement de la Région, qui se place en organisatrice d'événements et ne semble pas ou peu associer le mouvement sportif. Par ailleurs, la baisse généralisée des subventions accordées aux associations interroge les acteurs du sport dans la mesure où des sommes importantes sont investies dans l'événementiel (ex : Pays de la Loire Tour cycliste). Dans ce contexte, le CESER rappelle l'importance du mouvement sportif dans le maintien du lien social de proximité, l'ancrage de la pratique et de la culture sportive et son appropriation par le public. **Il invite la Région à conforter la place partenariale du mouvement sportif, comme elle le faisait précédemment en soutenant les initiatives associatives.**

## **Lutte contre les violences et incivilités dans le sport**

Le CESER soutient fortement la nécessité de lutter contre les violences, le sexisme, le racisme, l'homophobie et toutes formes de discriminations et harcèlements dans le sport comme dans l'ensemble de la société. Sur ces aspects, l'ensemble des acteurs du champ sportif se mobilisent, en recherche – avec des résultats inégaux – de solutions, de sensibilisation et formations de cadres, de définition de stratégies adaptées à chaque discipline sportive.

Les collectivités ont un rôle important à jouer. **La sécurisation passe indubitablement par la formation des cadres et salariés, des bénévoles et professionnels, mais elle passe aussi par des équipements adaptés,** notamment au niveau des vestiaires et des douches. Il s'agit de réelles difficultés qui peuvent conduire à une désertion des lieux de pratiques et à un renoncement à l'activité sportive par certains publics.

Sur certains territoires, les élus et le mouvement sportif sont tributaires de comportements témoignant d'ostracismes, de violences physiques ou verbales. Une Charte nationale existe depuis plusieurs années définissant les bonnes pratiques associatives. Elle est différente du récent Contrat d'engagement républicain (CER).

## **Inclusion du sport dans les projets de territoires**

**Le CESER partage toutes les conclusions de la CRdS sur les différents volets consistant à soutenir et mieux inclure le sport dans la société et l'économie.** Il estime important d'**encourager l'innovation, de suivre l'évolution des métiers du sport et de ses filières.**

Un suivi régional régulier (fonction d'observatoire, que l'INSEE a déjà pu tenir) est à assurer pour soutenir les pratiques et leurs besoins. Toutes les collectivités ont un rôle à tenir mais la Région doit garantir une fonction d'ensemblier.

## **Suivi et évaluation du PST**

La CRdS a prévu un suivi du PST et des évaluations par groupes dédiés. Le CESER apprécie tout particulièrement cette démarche. Il considère que le principe d'une feuille de route pluriannuelle permet d'entrer dans le sens concret des actions engagées.

**Les contrats pluriannuels d'orientation sont des outils intéressants qui répondent aux souhaits des acteurs associatifs depuis toujours. La stratégie régionale sportive devrait en soutenir le principe.**

Enfin, la Conférence régionale des financeurs, qui s'articule autour de cinq groupes de travail départementaux, est une idée judicieuse et équilibrée. Elle devrait permettre de mieux mettre en évidence la diversité de nos territoires et d'adapter les stratégies sportives aux réalités des départements.

## 4. Définitions et sigles

---

### Définitions

#### Fédérations sportives

« Une **fédération sportive** organise et assure la promotion de la pratique de sa ou ses disciplines, de l'activité de loisir au sport de haut niveau. Elle est l'union d'associations sportives (régies par la loi de 1901). Il existe plusieurs types de fédérations :

- Les **fédérations unisport**, qui organisent la pratique d'une seule discipline (par exemple la fédération française de volley-ball). Elles sont qualifiées d'« **olympiques** » si leur discipline figure au programme des jeux olympiques (gymnastique par exemple). Sinon, elles sont considérées comme **non olympiques** (cas du billard). La majorité des fédérations unisport sont **déléгатaires** de leur discipline, c'est-à-dire qu'elles sont l'institution de référence en charge de leur discipline (règlement, pratique, organisation, haut niveau, etc.) ;
- Les **fédérations multisports**, qui permettent la pratique de plusieurs sports. Elles sont **scolaires**, comme l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), ou **affinitaires**, c'est-à-dire regroupant des personnes partageant un trait commun (profession, religion, géographie, handicap, etc.), par exemple l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP). »

*Source : INSEE (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1258>), d'après la mission Enquêtes, Données et Études Statistiques (MEDES), du service statistique ministériel en charge de la jeunesse et des sports.*

#### Sport fédéral

Sport organisé en fédérations nationales, ligues ou comités régionaux, comités départementaux.

#### Pratique libre ou autonome

Activité physique ou sportive en dehors des pratiques organisées (clubs, associations, équipements sportifs dédiés...).

#### Parasport

Terme générique pour désigner « l'ensemble des sports pratiqués par les personnes en situation de handicap, en loisir comme en compétition, inscrits au programme des Jeux paralympiques ou non. Il est décliné par discipline. »<sup>10</sup>

#### Handisport

Le terme renvoie aux personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel (visuel ou auditif), en loisir ou compétition.

#### Sport adapté

Le terme renvoie aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. « Les règles sont "adaptées" selon le degré du handicap psychique ou mental pour permettre aux personnes de pratiquer une activité sportive classique avec un encadrement assuré par des éducateurs spécialisés. En revanche, aucune adaptation spécifique n'est nécessaire pour les locaux ou le matériel. »<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> <https://france-paralympique.fr/faq>

<sup>11</sup> <https://www.fondation-anais.org/handisport-sport-adapte-difference>

## **Sigles**

*NB : Liste non exhaustive (présentée par regroupements thématiques) de sigles du domaine du sport utilisés dans la rédaction de cette contribution.*

### **ANS (ou Agence)**

Agence nationale du sport

### **CRCS**

Conférence régionale consultative du sport

### **CRdS**

Conférence régionale du sport

### **CREPS**

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives

### **JOP**

Jeux olympiques et paralympiques

### **CNOSF**

Comité national olympique et sportif français

### **CROS**

Comité régional olympique et sportif

### **CDOS**

Comité départemental olympique et sportif

### **CTOS**

Comité territorial olympique et sportif

### **CPSF**

Comité paralympique et sportif français

### **FFH**

Fédération française handisport

### **FFSA**

Fédération française de sport adapté

### **PEDT**

Projets éducatifs de territoire

### **POST**

Projet olympique sportif territorial (pour les CNOSF, CROS, CDOS, CTOS)

### **PSF**

Projet sportif fédéral

## 5. Bibliographie

---

### Projet sportif territorial des Pays de la Loire 2022-2027

*Projet sportif territorial (PST) Pays de la Loire 2022-2027*, signé le 16 décembre 2022, issu de la Conférence régionale du sport des Pays de la Loire.

<https://cros.paysdelaloire.org/articles/110753-signature-du-projet-sportif-territorial-des-pays-de-la-loire-2022-2027>

« Signature du projet sportif territorial des Pays de la Loire 2022-2027 : une ambition renouvelée pour la région la plus sportive de France ». Communiqué de presse du 16 décembre 2022.

<https://www.paysdelaloire.fr/sites/default/files/2022-12/20221216%20-CP%20-%20Signature%20%20PST%20PDL.pdf>

### Rapports des CESE et CESER

*Sport pour tous : vers un contrat gagnant-gagnant*. Avis du CESER Grand Est (autosaisine). Décembre 2020.

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/sport-pour-tous>

*L'économie du sport*. Avis du CESE (autosaisine). Juillet 2019.

<https://www.lecese.fr/travaux-publies/leconomie-du-sport>

*Co-construire la gouvernance du sport en Pays de la Loire*. Contribution du CESER des Pays de la Loire (autosaisine). Juin 2019.

<https://ceser.paysdelaloire.fr/liste-etudes/co-construire-la-gouvernance-du-sport-en-pays-de-la-loire>

### Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

« Les Pays de la Loire : une région très sportive, malgré quelques disparités territoriales ». *Insee Analyses Pays de la Loire*, n°5. Novembre 2014.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285684>

« Accès à la pratique sportive ». *Insee Références*, édition 2021, fiche 4.6. Avril 2021.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039905?sommaire=5040030>

« Licences sportives saison 2020/2021 – Comparaisons régionales et départementales ». *Insee Chiffres-clés*. Octobre 2022.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012660>

« Au coeur du sport, une forte progression des indépendants à côté des associations ». *Insee Analyses Pays de la Loire*, n°68. Décembre 2018.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3650807>

« Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent ». *Insee Première*, n°1675. Novembre 2017.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3202943>

« Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020 ». *Insee Références* (avec l'INJEP) - *France, portrait social* (édition 2022). Novembre 2022.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6535289?sommaire=6535307>

« Loisirs des villes, loisirs des champs : territoires et caractéristiques sociales des individus influent sur les loisirs sportifs et culturels ». *Insee Références* (avec l'INJEP) - *France, portrait social* (édition 2022). Novembre 2022.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6535293?sommaire=6535307>

« Au-delà de la pratique, le sport comme une expérience culturelle ». *Insee Références* (avec l'INJEP) - *France, portrait social* (édition 2022). Novembre 2022.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6535291?sommaire=6535307>

### **Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)**

*Baromètre national des pratiques sportives 2022*. Rapport d'étude de l'INJEP. Mars 2023.

<https://injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2022>

« Comment l'après-Covid stimule l'élan sportif des Français ». *INJEP Analyses & synthèses*, n°65. Mars 2023.

<https://injep.fr/publication/comment-lapres-covid-stimule-lelan-sportif-des-francais>

*Baromètre national des pratiques sportives 2020*. Rapport d'étude de l'INJEP. Février 2021.

<https://www.vie-publique.fr/rapport/278813-barometre-national-des-pratiques-sportives-2020>

*Quels pratiquants et quelles pratiques selon les univers sportifs ? Analyse du baromètre 2018 des pratiques sportives des Français*. Rapport d'étude de l'INJEP, n°2021-10. Juin 2021.

<https://injep.fr/publication/quels-pratiquants-et-quelles-pratiques-selon-les-univers-sportifs>

*La pratique d'activités physiques et sportives en France - Revue de la littérature et des données statistiques*. Revue de littérature de l'INJEP, n°2021-15. Novembre 2021.

<https://injep.fr/publication/la-pratique-dactivites-physiques-et-sportives-en-france>

« Les Fiches régionales du sport 2020 ». *Fiches régionales de l'INJEP*. Août 2020.

<https://injep.fr/publication/les-fiches-regionales-du-sport>

« Les lieux de la pratique sportive en France ». *Fiches repères de l'INJEP*, n°49. Mai 2020.

<https://injep.fr/publication/les-lieux-de-la-pratique-sportive-en-france>

« Poids économique du sport en 2020 ». *Fiches repères de l'INJEP*, n°52. Août 2022.

<https://injep.fr/publication/le-poids-economique-du-sport>

« Pratique sportive et état de santé ». *Fiches repères de l'INJEP*, n°59. Mai 2022.

<https://injep.fr/publication/pratique-sportive-et-etat-de-sante>

« Les sports de nature en France - Points de repère et tendances 2020 ». *Notes thématiques de l'INJEP*, n°2022-06. Février 2022.

<https://injep.fr/publication/les-sports-de-nature-en-france>

« Les freins à la pratique des Français peu ou non sportifs : des situations hétérogènes ». *INJEP Analyses & synthèses*, n°52. Novembre 2021.

<https://injep.fr/publication/les-freins-a-la-pratique-des-francais-peu-ou-non-sportifs-des-situations-heterogenes>

« Comment l'emploi salarié et le bénévolat caractérisent les associations sportives ». *INJEP Analyses & synthèses*, n°26. Septembre 2019.

<https://injep.fr/publication/comment-lemploi-salarie-et-le-benevolat-caracterisent-les-associations-sportives>

« Les femmes encore largement minoritaires à la présidence des associations ». *INJEP Analyses & synthèses*, n°66. Mars 2023.

<https://injep.fr/publication/les-femmes-encore-largement-minoritaires-a-la-presidence-des-associations>

« Dons, adhésion, bénévolat...Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative ». *INJEP Analyses & synthèses*, n°64. Janvier 2023.

<https://injep.fr/publication/deux-tiers-des-francais-impliques-dans-la-vie-associative>

*Les LGBTI-phobies dans le monde sportif - Une analyse de l'hétéronormativité dans les sections sport de combat de deux associations franciliennes*. Rapport d'étude de l'INJEP, n°2022-15. Octobre 2022.

<https://injep.fr/publication/les-lgbti-phobies-dans-le-monde-sportif>

« Construction des féminités et des masculinités juvéniles dans le sport ». Dossier de *Agora débats / jeunesse* (INJEP), n°90. Mai 2022.

<https://injep.fr/publication/construction-des-feminites-et-des-masculinites-juveniles-dans-le-sport> et <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2022-1.htm>

Chiffres à la une de l'INJEP :

- Le nombre de licences sportives et autres titres de participation ont baissé de 21 % entre 2019 et 2021 : <https://injep.fr/chiffres-a-la-une/le-nombre-de-licences-sportives-et-autres-titres-de-participation-ont-baisse-de-21-entre-2019-et-2021>
- 22 % des personnes éloignées de la pratique sportive jugent leur état de santé mauvais ou très mauvais : <https://injep.fr/chiffres-a-la-une/22-des-personnes-eloignees-de-la-pratique-sportive-jugent-leur-etat-de-sante-mauvais-ou-tres-mauvais>
- 34 % des personnes éloignées de la pratique sportive à cause de problèmes de santé : <https://injep.fr/chiffres-a-la-une/34-des-personnes-eloignees-de-la-pratique-sportive-declarent-que-cest-a-cause-dun-probleme-de-sante>
- 28% de jeunes éloigné de la pratique sportive parmi ceux qui ont le plus de difficultés financières : <https://injep.fr/chiffres-a-la-une/28-de-jeunes-eloigne-de-la-pratique-sportive-parmi-ceux-qui-ont-le-plus-de-difficultes-financieres>
- Poids économique du sport : 22,2 mds €, c'est le montant des dépenses des ménages pour le sport [en 2019] : <https://injep.fr/chiffres-a-la-une/poids-economique-du-sport-222-mds-e-cest-le-montant-des-depenses-des-menages-pour-le-sport>
- Poids économique du sport : le déficit du commerce extérieur de biens sportifs se creuse en passant de 1,2 à 1,4 mds € en 2019 : <https://injep.fr/chiffres-a-la-une/poids-economique-du-sport-le-deficit-exterieur-de-biens-sportifs-se-creuse-en-passe-de-12-a-14-mds-e-en-2019>
- [En 2017] 80 % des pratiquants d'une activité sportive se déclarent en bonne santé contre 64 % des non-pratiquants : <https://injep.fr/chiffres-a-la-une/80-des-pratiquants-dune-activite-sportive-se-declarent-en-bonne-sante>

## **France Stratégie**

*Vision prospective partagée des emplois et des compétences - Les métiers du sport.* Rapport d'étude de France Stratégie. Février 2019.

<https://www.vie-publique.fr/rapport/38089-les-metiers-du-sport-emplois-et-des-competences>

*Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous - Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ?* Rapport d'étude de France Stratégie. Novembre 2018.

<https://www.vie-publique.fr/rapport/37780-activite-physique-et-pratique-sportive-pour-toutes-et-tous-comment-mie>

## **Cour des comptes**

*L'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.* Rapport de la Cour des comptes. Janvier 2023.

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/lorganisation-des-jeux-olympiques-et-paralympiques-de-paris-2024>

## **Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR)**

*Le développement de la pratique sportive étudiante.* Rapport de l'IGÉSR, n°21-22-352A. Janvier 2023.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-developpement-de-la-pratique-sportive-etudiante-89316>

*Bilan de la décentralisation partielle des CREPS.* Rapport de l'IGÉSR, n°2021-177. Septembre 2021.

<https://www.education.gouv.fr/bilan-de-la-decentralisation-partielle-des-creps-326197>

*Évaluation du suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau.* Rapport de l'IGÉSR, n°2020-148. Décembre 2020.

<https://www.education.gouv.fr/evaluation-du-suivi-socioprofessionnel-des-sportifs-de-haut-niveau-309361>

## **Rapports parlementaires et au Premier Ministre**

*Quels équipements pour une nation sportive ?* Mission parlementaire sur les équipements sportifs et les collectivités confiée par M. Jean CASTEX, Premier Ministre, à M. Belkhir BELHADDAD, Député de la Moselle. Mars 2022.

<https://www.vie-publique.fr/rapport/284251-quels-equipements-pour-une-nation-sportive>

*Mutualiser, renouveler et légitimer pour affûter l'esprit d'équipe des fédérations sportives.* Rapport d'information du Sénat n°698 (2019-2020) de M. Alain FOUCHÉ, fait au nom de la MI Fonctionnement fédérations sportives. Septembre 2020.

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2019/r19-698-notice.html>

*Rapport d'information sur le Service national universel (SNU).* Rapport d'information, n°406 (2022-2023), de M. Éric JEANSANNETAS, fait au nom de la Commission des finances du Sénat. Mars 2023.

<http://www.senat.fr/rap/r22-406/r22-406.html>



*Rapport d'information (...) sur l'évaluation de la loi n°2017-261 du 1<sup>er</sup> mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs.* Rapport d'information déposé par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, présenté par M. Régis JUANICO et M. Cédric ROUSSEL, Députés. Juillet 2020.

[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-cedu/l15b3229\\_rapport-information#](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-cedu/l15b3229_rapport-information#)

*Le sport : quelle politique publique ?* Rapport d'étude du Conseil d'État. Octobre 2019.

<https://www.vie-publique.fr/rapport/271258-etude-2019-du-conseil-detat-le-sport-quelle-politique-publique>

*Faire de la France une vraie nation sportive - Développer la pratique d'activités physiques et sportives tout au long de la vie.* Rapport réalisé par Mme Françoise GATEL, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, et M. François CORMIER-BOULIGEON, Député du Cher, à la demande de M. Edouard PHILIPPE, Premier Ministre. Mars 2019.

<https://www.vie-publique.fr/rapport/268915-sport-activites-physiques-et-sportives-tout-au-long-de-la-vie>

*Le financement des politiques sportives en France : bilan et perspectives.* Rapport à l'attention du Premier ministre, présenté par Mme Perrine GOULET, Députée. Septembre 2018.

<https://www.vie-publique.fr/rapport/37793-le-financement-des-politiques-sportives-en-france-bilan-et-perspectives>

### **Autres sources**

*La filière sport : les challenges d'une championne.* Étude de BPCE L'Observatoire sur l'économie du sport. Janvier 2023.

<https://groupebpce.com/le-groupe-et-le-sport/acteur-de-l-economie-du-sport/notre-etude-sur-la-filiere-sport/bpce-observatoire-economiedusport-2023>

*Projet pour le sport français – À l'horizon 2024 et au-delà.* Plan d'actions du CNOSF. Mai 2019.

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/7854-le-projet-pour-le-sport-franais-adopt-en-ag.html>

« Qui finance le sport en France ? ». Article de la rédaction de *Vie-publique.fr*. Juillet 2021 (dernière mise à jour).

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/274760-qui-finance-le-sport-en-france>

*Tableau de répartition des compétences des collectivités territoriales* réalisé par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et la Direction générale des Collectivités locales (DGCL). Novembre 2019.

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/competences/jeunesse-et-sport>  
et <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Comp%C3%A9tences/1.%20les%20comp%C3%A9tences/tableau-de-competences-novembre2019.pdf>

« Paris 2024 : derrière les médailles, les athlètes non professionnels luttent pour rester à flot sur le plan financier ». Article de *FranceInfo Sport*, publié le 26/07/2022.

[https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024/paris-2024-derriere-les-medailles-les-athletes-non-professionnels-luttent-pour-rester-a-flot-sur-le-plan-financier\\_5225575.html](https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024/paris-2024-derriere-les-medailles-les-athletes-non-professionnels-luttent-pour-rester-a-flot-sur-le-plan-financier_5225575.html)